

à encaisser ce chèque.

**■ 50% sur les abonnements
TCL pour les salariés des PME
du 7^e arrondissement**

À partir du 1^{er} novembre, les salariés des PME du 7^e bénéficieront d'un tarif réduit grâce à une convention de partenariat signée, mercredi, entre le Sytral, Keolis (TCL) et l'association de développement du commerce du 7^e.